



MAIRIE DE SAINT-QUENTIN

DIRECTION DU PATRIMOINE

“Saint-Quentin - Cité du Temps”- Champs- Elysées

Vendredi 18 au dimanche 20 septembre 2026

Horaires d’ouverture au public

Vendredi 18 septembre de 13H30 à 22h – (de 13h30 à 16h30 accueil prioritaire pour les scolaires)

Samedi 19 septembre de 11h à 22h

Dimanche 20 septembre de 12h30 à 18h

Dossier à renvoyer impérativement avant le lundi 13 avril 2026 :

Par mail à citedutemps@saint-quentin.fr

ou

Mairie de Saint-Quentin

Direction du Patrimoine

Place de l’Hôtel de Ville – BP 345

02107 Saint-Quentin Cedex

ASSOCIATION ☐

PROFESSIONNEL ☐

PARTICULIER ☐

NOM :

Prénom :

Nom de l’enseigne :

Adresse du siège social :

N° de telephone:

SIRET :

Mail :

Nature du commerce :

Besoins courants pour la totalité de l’installation (eau – électricité):

L’organisateur ne fournit pas de tonnelle, chalets, tables et chaises.

Emprise au sol :

Liste des appareils et de leur puissance :



Matériel utilisé par l'exposant (tonnelles, tables etc) :

Si présence d'un véhicule frigorifique, merci de préciser l'immatriculation:

Tarifs:

1/ Exposants domiciliés à Saint-Quentin ou de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois quel que soit le métrage linéaire.

Forfait participation (3 jours) : 10, 00 €

2/Exposants domiciliés hors Saint-Quentin ou de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois quel que soit le métrage linéaire.

Forfait participation (3 jours) : 70, 00

Le paiement sera à régler au Trésor Public, à réception de l'avis des sommes à payer.

OBLIGATOIRE (à joindre à la demande d'inscription) :

- d'une copie de la pièce d'identité du candidat ;
- d'un RIB (pour la création du titre de recette) ;
- d'une attestation d'assurance professionnels (pour les professionnels et associations) ;
- d'un justificatif d'activité (extrait Kbis, carte d'artisan, MSA etc) ;
- d'une attestation d'assurance responsabilité civile ;
- de la fiche produits (descriptif des produits vendus) et de l'origine des produits (à fournir 24h avant l'événement) ;
- **Si vous prévoyiez la vente de boissons alcoolisées (autres que vins, bières, eau et soft, une brasserie étant présente), merci de joindre un courrier ou d'adresser un mail de demande de débit de boisson, en indiquant votre adresse postale et mail à citedutemps@saint-quentin.fr**
- Présence et ouverture obligatoire pendant les jours et horaires d'ouverture au public.
- Arrivé et déballage à partir du vendredi 18/09 à 8h et installé à 16h30.

Fait le , à

signature